

OMNI n°7



OMNI, revue internationale de numismatique

ISSN 2104-8363

N°7 – 12-2013

(version numérique)

Articles validés par un comité scientifique international

Editions OMNI Numismatic

www.omni.wikimoneda.com

Contact (France) : editionOMNI@gmail.com

Contacto (España) : editorialesOMNI@gmail.com

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs qui sont tenus de respecter les législations nationales relatives aux découvertes monétaires et aux droits d'images.

La copie en l'état et la distribution gratuite de cette documentation sont les bienvenues. Toute commercialisation d'une partie ou de tout le texte est interdite. Les modifications, adaptations ou extractions d'une partie quelconque de cette documentation ne peuvent se faire qu'avec l'accord de l'auteur.

Los artículos se publican bajo la exclusiva responsabilidad de sus autores que están obligados a cumplir con la legislación nacional sobre descubrimientos monetarios y derechos de imagen.

Se permite la copia completa y la distribución de este documento. Se prohíbe cualquier venta de una parte o la totalidad del texto. Las modificaciones, adaptaciones o extracción de cualquier parte de esta documentación pueden realizarse con el consentimiento del autor.



Prix du meilleur article

LA III^e PARTHICA, UNE NOUVELLE LÉGION ROMAINE À SIDON

Georges Abou Diwan

Maître de conférences à l'Université Libanaise.

Le monnayage colonial de Sidon émis à partir de 218 apr. J.-C., lors de son élévation au rang de colonie par Élagabal, confirme le stationnement d'un détachement de la III^e Gallica. Des monnaies frappées par cette cité représentent l'acte rituel de fondation et portent, en effet, l'inscription LEG III G sur le vexillum. La présence de cette légion à Sidon est réaffirmée par une épitaphe de soldat (D M/ OCTAVI/VS. MAXI/MVS MIL LEG/ III GAL) trouvée en ce même lieu. Cependant, une monnaie inédite d'Élagabal appartenant à la collection du Münzkabinett - Staatliche Museen zu Berlin vient montrer l'installation d'une nouvelle légion romaine à Sidon.

La présence des légions romaines en Phénicie est attestée depuis l'époque d'Auguste. Le monnayage colonial des villes phéniciennes constitue le principal moyen de leur identification, suivi de l'épigraphie et de brefs témoignages fournis par les sources littéraires antiques. Les premières légions attestées en Phénicie sont la V^e *Macedonica* et la VIII^e *Augusta*, installées vraisemblablement par Marcus Agrippa lors de la fondation de la *Colonia Iulia Augusta Felix Berytos* entre 16 et 14 av. J.-C.¹. On trouve leur numéro d'ordre sur des monnaies coloniales émises à Bérytos aux noms d'Auguste divin², Claude³, Nerva divin⁴, Trajan⁵ et Hadrien⁶, et présentant deux *aquilae* affrontées entre deux *signa* ornés de trois médaillons et d'un croissant de lune. Une épitaphe découverte à Bourj-el-Brajné à Beyrouth, qui porte l'inscription M. CORNELIVS C. F. FAB. LEG. VIII GALLICA, confirme, par ailleurs, la présence de la VIII^e *Gallica* à Bérytos⁷. Le monnayage colonial de Tyr émis à partir de l'an 198 apr. J.-C., date de son élévation au rang de colonie sous Septime Sévère, témoigne de la présence de la III^e *Gallica*. L'atelier tyrien procède à la frappe des monnaies représentant l'acte rituel

de la fondation d'une colonie⁸, au type du pontife voilé vêtu d'une toge et menant deux bœufs au labour à droite. En arrière plan apparaît un *vexillum* muni de l'inscription LEG III GAL⁹.

Le monnayage colonial de Sidon émis à partir de 218 apr. J.-C., lors de son élévation au rang de colonie par Élagabal, confirme le stationnement d'un autre détachement de la III^e *Gallica*¹⁰. Des monnaies frappées par cette cité représentent l'acte rituel de fondation et portent, en effet, l'inscription LEG III G sur le *vexillum*¹¹. La présence de cette légion à Sidon est réaffirmée par une épitaphe de soldat (D M/ OCTAVI/VS. MAXI/MVS MIL LEG/ III GAL) trouvée en ce même lieu¹². Il est important de rappeler ici que la III^e *Gallica* a considérablement contribué à l'accès d'Élagabal au trône impérial¹³.

⁸ Le type du fondateur *capite velato* labourant le *primigenius sulcus* avec deux bœufs est attesté, pour la première fois en Phénicie, dans le monnayage colonial de Bérytos en 15 av. J.-C. sous Auguste ; voir SAWAYA, Z. (2009), p. 28-29, série 14, n^{os} 163-228. L'acte représenté sur ces monnaies est purement symbolique ; voir MILLAR, F. (1990), p. 12 ; RPC I, p. 45.

⁹ ROUVIER, J. (1904), n^{os} 2300, 2302-2304, 2319-2321, 2330-2331, 2339 ; BMC PHOENICIA, p. 269, n^{os} 367-368 ; p. 270, n^o 371 ; p. 271, n^{os} 377-378 ; p. 272, n^{os} 380 et 383 ; p. 274, n^{os} 394-395. Voir DABROWA, E. (2001), p. 77.

¹⁰ DABROWA, E. (2001), p. 77-78.

¹¹ ROUVIER J. (1902), n^{os} 1508-1511 ; ABOU DIWAN, G. (2010), p. 145, n^{os} 2136-2145.

¹² *CIL*, III, 152.

¹³ Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXXVIII, 31, 3 et 34,

¹ Strabon, *Géographie*, XVI, 2, 19.

² SAWAYA, Z. (2009), p. 38-39, série 33, n^{os} 606-629.

³ *Idem*, p. 33-35, série 24, n^{os} 395-418 et série 26, n^{os} 470-488.

⁴ *Id.*, p. 39, série 35, n^o 653.

⁵ *Id.*, p. 37, série 31, n^{os} 552-564.

⁶ *Id.*, p. 49, série 57, n^{os} 1039-1041.

⁷ *CIL*, III, suppl. 2, 14165,6.

Cependant, une monnaie inédite d'Élagabal appartenant à la collection du Münzkabinett - Staatliche Museen zu Berlin vient montrer l'installation d'une nouvelle légion romaine à Sidon.

Description de l'exemplaire du Münzkabinett - Staatliche Museen zu Berlin¹⁴

A/ Buste lauré et cuirassé d'Élagabal à droite ; MAVR – ANTONI ; grènetis.

R/ Pontife voilé conduisant deux bœufs au labour, à droite ; au second plan, un *vexillum*, à l'intérieur, LEG/III/PAR ; à l'exergue, COLONI ; en légende circulaire, AVR PIA SIDON METROP ; grènetis. 32,81 mm ; 21,32 g ; 12 h ; Berlin, SMB 28469 (Fig. 1a-b).



Fig. 1a : Münzkabinett Staatliche Museen zu Berlin (SMB 28469)



Fig. 1b : Agrandissement x 2

Cette monnaie constitue, en effet, la première attestation de la présence de la *Legio III Parthica* en Phénicie. Cette légion est qualifiée, selon l'expression de C. Wolff, de « sans histoire » en raison du petit nombre de documents dont nous disposons à son sujet. Elle a été créée par Septime Sévère en 197 pour sa campagne contre l'Empire parthe¹⁵. La III^e *Parthica* avait, à sa tête, un préfet issu de

2 ; Sur l'histoire de cette légion, voir DABROWA, E. (2000), p. 309-315 ; DABROWA, E. (2005), p. 35-43.

¹⁴ Nous tenons à remercier B. Weisser qui nous a permis d'accéder à la collection du Münzkabinett - Staatliche Museen zu Berlin.

¹⁵ Dion Cassius, *Histoire romaine*, LV, 24, 2, relate que les camps des deux légions I et III *Parthica* sont placés par Septime Sévère en Mésopotamie.

l'ordre équestre. Son lieu de garnison était à Rhesaena comme le prouvent des monnaies émises par cette ville au temps de Caracalla¹⁶ ; elle avait pour tâche de veiller à la sécurité des grandes routes et de protéger la province de Mésopotamie contre les Parthes. Au cours du III^e siècle, la III^e *Parthica* prit part à plusieurs campagnes lancées contre les Parthes puis contre les Sassanides¹⁷.

J. Foy-Vaillant fut le premier à signaler, en 1695, la présence de cette légion à Sidon sur deux exemplaires appartenant respectivement à Élagabal et Annia Faustina. L'auteur ne précise pas, toutefois, la collection à laquelle appartiennent ces monnaies. Selon lui, Élagabal aurait ordonné aux soldats ayant terminé leur période de service en Mésopotamie de s'installer dans la nouvelle colonie de Sidon, non loin du lieu de garnison de cette légion¹⁸. Son hypothèse sera reprise par J. Eckhel en 1794¹⁹ ainsi que par S. W. Stevenson, C. R. Smith et F. W. Madden en 1889²⁰.

Quelles étaient, toutefois, les raisons qui ont amené les autorités romaines à installer un détachement d'une nouvelle légion à Sidon ? Et à partir de quelle année cette dernière a-t-elle été implantée ? En effet, Dion Cassius relate une tentative de renversement du pouvoir mené par Verus, légat de la III^e *Gallica*, soldée par un échec qui a conduit à sa dissolution par Élagabal²¹. Les témoignages épigraphiques confirment, par ailleurs, la *damnatio memoriae* de cette légion. À ce propos, E. Ritterling dresse l'inventaire des inscriptions provenant du territoire de Syrie et de Phénicie sur lesquelles apparaît martelé le nom de la légion²². Signalons notamment une inscription trouvée à *Aerita*, dans la région d'As-Suwayda en Syrie, dans laquelle ont été enlevés le nom

¹⁶ CASTELIN, K. O. (1946), p. 16-17, n^{os} 1-13 ; SNG SCHWEIZ II, n^{os} 2624-2627.

¹⁷ WOLFF, C. (2000), p. 251-252.

¹⁸ FOY-VAILLANT, J. (1695), p. 87-88, 104. Les exemplaires d'Élagabal et d'Annia Faustina signalés par l'auteur n'ont été repérés dans aucune des collections que nous avons consultées lors de notre préparation du corpus de cette cité. Voir ABOU DIWAN, G. (2010).

¹⁹ ECKHEL, J. (1794), p. 371-372.

²⁰ DRCRI, sv. Sidon.

²¹ Dion Cassius, *Histoire romaine*, LXXIX, 7, 1-3. Voir DABROWA, E. (1996), p. 283.

²² RE XII, 1, col. 1526.

de la *Legio III Gallica* ainsi que celui du centurion²³. Il semble que les soldats de cette légion aient été affectés, par la suite, à d'autres unités comme le prouve une série d'inscriptions trouvées en Afrique du Nord à Lambèse, Batna et Thuburbo Majus²⁴.

Les conséquences de cet acte de condamnation semblent trouver un écho dans le monnayage sidonien à travers une monnaie au nom d'Annia Faustina conservée à l'Hunterian Museum and Art Gallery de l'Université de Glasgow et émise entre juillet (?) - fin 221 apr. J.-C.²⁵.

Description de l'exemplaire de l'Hunterian Museum and Art Gallery - University of Glasgow²⁶

A/ Buste drapé d'Annia Faustina à droite ; en légende circulaire, ANNIA FAV-STINA AVGVSTA ; grènetis.

R/ Pontife conduisant deux bœufs au labour, à droite ; au second plan, un *vexillum*, à l'intérieur, LEG ; en légende circulaire, COL MET ; à l'exergue, [SID] ; grènetis. 26,80 mm ; 7,94 g ; 12 h ; SNG, Glasgow 3363 (Fig. 2).



Fig. 2 : Hunterian Museum and Art Gallery University of Glasgow (SNG, Glasgow 3363)

Cette monnaie présente clairement au revers, à l'intérieur du *vexillum*, le terme LEG dépourvu du nom de la légion, « III GAL », et prouve ainsi que les autorités romaines ont procédé effectivement à la dissolution du détachement de cette légion à Sidon. L'installation de la *Legio III Parthica* à Sidon vient pallier, dès lors, la dissolution de la III^e *Gallica*. La date de l'implantation de cette nouvelle légion est postérieure à l'émission de l'exemplaire d'Annia Faustina et eut lieu ultérieurement, soit au cours de la période durant laquelle Annia Faustina porta le titre d'*augusta* entre juillet (?) - fin 221 apr. J.-C., si nous souscrivons aux propos de J. Foy-Vaillant et de son introuvable exemplaire, soit, plus vraisemblablement, au cours de la dernière année du règne d'Élagabal avec un *terminus post quem* fixé vers fin 221 apr. J.-C., date de répudiation d'Annia Faustina²⁷. Cette datation est corroborée par le style du buste d'Élagabal, viril et barbu, attesté uniquement sur cet exemplaire.

²³ IGR III, n° 1179. DABROWA, E. (2005), p. 42-43, émet des doutes concernant la véracité de la dissolution de la III^e *Gallica*. Rien ne permet, selon lui, d'associer l'élimination du nom de cette légion à l'insurrection qui eut lieu sous Élagabal.

²⁴ Inscriptions militaires provenant de Lambèse (AE 1898, 13 ; CIL, VIII, 2904, 3049, 3113, 3157) Batna (CIL, VIII, 4310) ; Thuburbo Majus (CIL, VIII, 23989). Voir DABROWA, E. (2000), p. 311 et note 16 ; DABROWA, E. (2005), p. 43 et note 42. Dans sa dernière publication, l'auteur considère que l'absence d'éléments chronologiques, dans ces inscriptions, rend difficile leur association avec les événements survenus sous Élagabal.

²⁵ Deux autres exemplaires inédits de ce type appartiennent à la collection de l'American Numismatic Society : il s'agit des n°s 1944.100.71818 et 1944.100.71819. Cependant, l'état de conservation de ces monnaies n'autorise pas de confirmer la présence du terme « III PAR » à l'intérieur du *vexillum* ; ABOU DIWAN, G. (2010), p. 176, n°s 2553-2555.

²⁶ Nous tenons à remercier J. Goddard de nous avoir généreusement transmis une photo de cette monnaie.

²⁷ KIENAST, D. (1996), p. 174.

BIBLIOGRAPHIE

ABOU DIWAN G. (2010) *Sidon de l'inauguration du monnayage municipal à la colonie sévérienne : approche historique et monétaire, 169/8 av. J.-C.–235 ap. J.-C.*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris (inédite).

L'Année épigraphique = AE 1898

BURNETT A., AMANDRY M. and RIPOLLÈS P. P. (1998) *Roman Provincial Coinage, From the Death of Caesar to the Death of Vitellius, 44 BC to AD 69*, Suppl. I, British Museum Press, London - Bibliothèque nationale de France, Paris. = RPC I

CAGNAT R., TOUTAIN J., JOUGUET P. y LAFAYE G. (1906) *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes avctoritate et impensis Academiae inscriptionvm et litterarvm hvmaniorvm collectae et editae, Tomvs Tertivs*, Ernest Leroux, Paris. = IGR III

CASTELIN K. O. (1946) *The Coinage of Rhessaena in Mesopotamia*, The American Numismatic Society, New York.

Corpus Inscriptionum Latinarum. = CIL

DABROWA E. (1996) « The commanders of Syrian legions, 1st-3rd c. A. D. », in D. L. Kennedy (ed.), *The Roman Army in the East* (Journal of Roman Archaeology, Supplementary Series, no. 18), Ann Arbor, p. 277-296.

DABROWA E. (2000) « Legio III Gallica », in Y. Le Bohec, C. Wolff (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du Congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998* (Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines, n. s. 20), De Boccard, Paris, 309-315.

DABROWA E. (2001) Les légions romaines au Proche-Orient : l'apport de la numismatique, *Electrum*, 5, p. 73-85.

DABROWA E. (2005) « La Legio III Gallica, la colonisation militaire et les Sévères », in F. Beutler, W. Hameter (Hrsg.), « *Eine ganz normale Inschrift* »... und Ähnliches zum Geburtstag von Ekkehard Weber, *Festschrift zum 30 April 2005* (Althistorisch-Epigraphische Studien, 5), Wien, p. 35-43.

ECKHEL J. (1794) *Doctrina Numorum Veterum, Pars I : De numis urbium, populorum, regum, Volumen III : Continens reliquam Asiam minorem, et regiones deinceps in ortum sitas*, Degen, Vienne.

FOY-VAILLANT J. (1695) *Numismata aerea imperatorum, augustarum, et caesarum, in coloniis, municipiis, et urbibus jure latio donatis, ex omni modulo percussa, Pars prima*, D. Horthemels, Paris.

GODDARD J. (2007) *Sylloge Nummorum Graecorum, XII, The Hunterian Museum, University of Glasgow, Part II, Roman Provincial Coins: Cyprus – Egypt*, Oxford University Press, Oxford. = SNG GLASGOW

HILL G. F. (1910) *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Catalogue of the Greek Coins of Phoenicia*, British Museum, London. = BMC PHOENICIA

KAPOSSY B. (1993) *Sylloge Nummorum Graecorum, Schweiz, II, Münzen der Antike, Katalog der Sammlung Jean-Pierre Righetti im Bernischen Historischen Museum*, P. Haupt, Bern-Stuttgart-Wien. = SNG SCHWEIZ II

KIENAST D. (1996) *Römische Kaisertabelle, Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt.

MILLAR F. (1990) «The Roman Coloniae of the Near East: A Study of Cultural Relations », in H. Solin et M. Kajava (ed.), *Roman Eastern Policy and Other Studies in Roman History. Proceedings*

of a colloquium at Tvärminne 2-3 October 1987, Helsinki, p. 7-58.

RITTERLING E. (1924) « Legio », *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, XII, 1, W. Kroll, Stuttgart. = RE XII, 1, col. 1526

ROUVIER J. (1902) Numismatique des villes de la Phénicie : Sidon, *Journal International d'Archéologie Numismatique*, 5, p. 229-284 (n^{os} 1293-1624).

ROUVIER J. (1904) Numismatique des villes de la Phénicie : Tyr, *Journal International d'Archéologie Numismatique*, 7, p. 65–108 (n^{os} 2296-2574).

SAWAYA Z. (2009) *Histoire de Bérytos et d'Héliopolis d'après leurs monnaies, I^{er} siècle av. J.-C. – III^e siècle apr. J.-C.* (Bibliothèque archéologique et historique, 185), IFPO, Beyrouth.

STEVENSON S. W., SMITH C. R. and MADDEN F. W. (1889) *A Dictionary of Roman Coins, Republican and Imperial*, G. Bell and Sons, London. = DRCRI

WOLFF C. (2000) « Legio III Parthica », in Y. Le Bohec, C. Wolff (éd.), *Les légions de Rome sous le Haut-Empire, Actes du Congrès de Lyon, 17-19 septembre 1998* (Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines, n. s. 20), De Boccard, Paris, p. 251-252.

FORUM

LIBRERIA

REVISTA

OMNI

EDITORIAL